

19 novembre 2009

Commission de réflexion sur la souffrance au travail

Communiqué de presse

La Commission de réflexion sur la souffrance au travail a tenu aujourd'hui sa troisième réunion plénière.

Exceptionnellement, cette réunion était organisée **sur un site historique de France Télécom**, situé avenue Philippe Auguste dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, et regroupant pour l'essentiel des équipes de gestion de la relation client à distance.

Les députés et professionnels membres de la Commission ont ainsi voulu rappeler la **spécificité de leur démarche : une réflexion ouverte et participative, articulée autour de retours concrets du terrain.**

Cette réflexion se nourrit en effet depuis près d'un mois des commentaires et contributions reçus sur le **site Internet www.lasouffranceautravail.fr**, comme des témoignages et propositions recueillies lors des **réunions animées par les députés UMP dans leurs circonscriptions.**

Aujourd'hui, les membres de la Commission ont eu l'occasion de rencontrer des salariés d'une grande entreprise récemment touchée par une succession de drames liés à des phénomènes de souffrance au travail, et qui a rappelé la nécessité d'une prise de conscience collective sur cette problématique.

Chacun des quatre ateliers de la Commission (santé, management, organisations et nouvelles technologies) s'est pour cela réuni en présence d'un groupe de 5 salariés issus de différentes fonctions (vente, support, supervision).

Ensemble, élus, professionnels, experts et représentant des partenaires sociaux ont pu ainsi échanger avec les salariés de France Télécom sur leurs conditions de travail, leur perception des changements conduits dans l'entreprise, les actions qui permettraient d'améliorer leur quotidien au travail.

A l'issue de ces rencontres, la Commission s'est réunie en formation plénière pour restituer l'essentiel de ces échanges qui valident les principaux axes de réflexion déjà identifiés :

- une organisation plus claire et plus efficace des professionnels de la santé au travail ;
- une formation systématique de l'encadrement à la prévention de la souffrance et à un management plus respectueux de la personne et plus valorisant pour chacun ;
- un meilleur partage des bonnes pratiques dans le monde du travail ;
- une meilleure association en amont des personnels aux évolutions des organisations.

La prochaine réunion plénière de la Commission se tiendra le jeudi 10 décembre 2009. D'ici là, les ateliers se réuniront à plusieurs reprises pour compléter et préciser leur réflexion.

La Commission présentera son rapport le jeudi 16 décembre à l'occasion d'une conférence de presse.